

**Communiqué de presse de Monsieur le Maire de L'Argentière- La Bessée**  
**Dispositif Toute Petite Section (TPS)**

Face à la pétition qui circule « Ne surchargeons pas la cantine du Quartz : sauvons la cantine du Plan d'Ergue » et aux propos de M. Rémi Roux faisant clairement campagne politique, j'affirme que la décision prise et soutenue par ma majorité est la bonne décision pour le bien-être des enfants scolarisés avant leurs trois ans.

**Oui, il s'agit bien là de ne pas confondre « enfants scolarisés » et « enfants accueillis en mode de garde collectif ».** Pour rappel, les textes sont très clairs au sujet du dispositif TPS et j'invite celles et ceux qui le souhaitent à les consulter <sup>1</sup>.

**Les faits :**

- Lorsque le dispositif TPS a été mis en place en 2013, les enfants étaient accueillis uniquement le matin ; il n'y avait pas de service de garderie ni de cantine. Sur l'année scolaire 2024-2025, certains enfants du dispositif sont accueillis dès la garderie du matin pour y passer une journée complète jusqu'à la garderie du soir.
- Sur l'année scolaire 2023-2024 : deux agents communaux accueillaient les enfants déjeunant à la cantine du Plan d'Ergue, un troisième agent était mobilisé uniquement quelques fois dans l'année lorsque les effectifs dépassaient le seuil. Sur la présente année scolaire, l'agent communal ayant cessé ses fonctions a bien été remplacé par un agent communal parmi nos effectifs, et l'effectif maximal d'accueil a été ajusté.
- Le dispositif TPS, qui accueille encore jusqu'à cette fin d'année scolaire tous les enfants du territoire du Pays des Ecrins, est financé par les seuls impôts locaux des contribuables de la commune de L'Argentière-La Bessée.

**Le service public n'est pas supprimé pour la rentrée prochaine, il est adapté en fonction du faible nombre de demandes d'inscription en TPS malgré nos nombreuses relances et de la nécessaire adéquation avec les besoins physiologiques des enfants.** D'autre communes du département accueillant un dispositif TPS ne proposent pas de service de cantine, et cela est très bien compris. Seuls des élèves de maternelles (PS à GS) de l'école du Plan d'Ergue iront déjeuner à la cantine du Quartz, où l'équipement et l'encadrement sont déjà adaptés puisque ceux de l'école maternelle de l'Eglise la fréquentent depuis sa création.

Le Maire, Alain SANCHEZ



<sup>1</sup> <https://www.education.gouv.fr/bo/13/Hebdo3/MENE1242368C.htm>